



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

dreets

FONDS SOCIAL EUROPÉEN

UNITÉ FSE DREETS GRAND-EST



Cofinancé par
l'Union européenne



grand-est.dreets.gouv.fr

Fonds social européen



La Commission européenne a validé le 28 octobre 2022 le projet du gouvernement français relatif au Fonds social européen + (FSE+) pour 2021-2027.

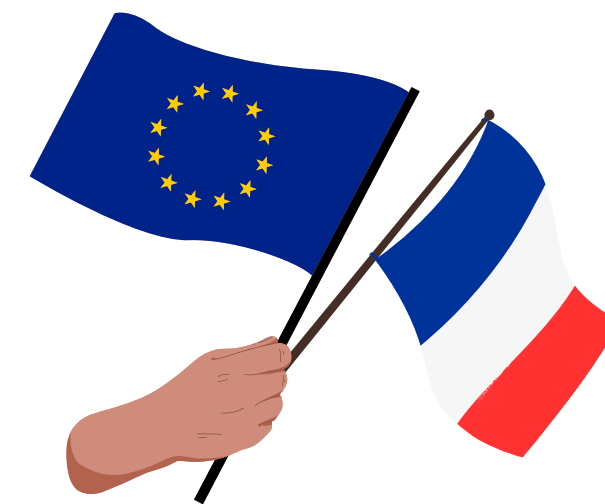
Le programme national "**Emploi, inclusion, jeunesse et compétences**", piloté par le ministère du Travail, est doté d'un budget de 6,674 milliards d'euros. S'y ajoute l'aide alimentaire aux plus démunis, gérée par la DGCS avec une enveloppe de 646,7 millions d'euros.



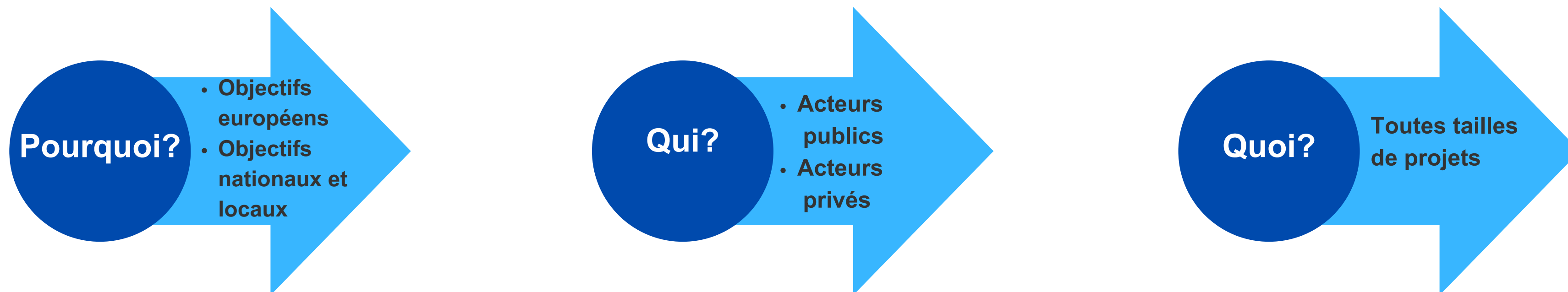
Programme national: https://fse.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/ProgrammeFSE_A4_0.pdf

Le Fonds social européen + (FSE+) est un fonds structurel de l'Union européenne. Sa vocation principale est de contribuer à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion.

En France, le FSE+ finance les projets au niveau national ou local des acteurs publics et/ou privés (État, collectivités locales, chambres consulaires, entreprises, associations, etc.) portant des projets au bénéfice des personnes les plus exposées à des difficultés d'insertion professionnelles et sociales. Le FSE+ investit dans les citoyens européens et dans leurs compétences — qu'ils soient travailleurs ou demandeurs d'emploi, jeunes ou âgés.



Qu'entend-on par fonds européens?



Les grands principes de fonctionnement des programmes nationaux FSE+

Le programme national FSE+ intervient toujours en cofinancement. Un porteur de projet doit donc trouver d'autres cofinanceurs, ou disposer d'une capacité d'autofinancement.

La demande de financement s'effectue uniquement en ligne via l'application "Ma Démarche FSE+".

<https://ma-demarche-fse-plus.fr/>

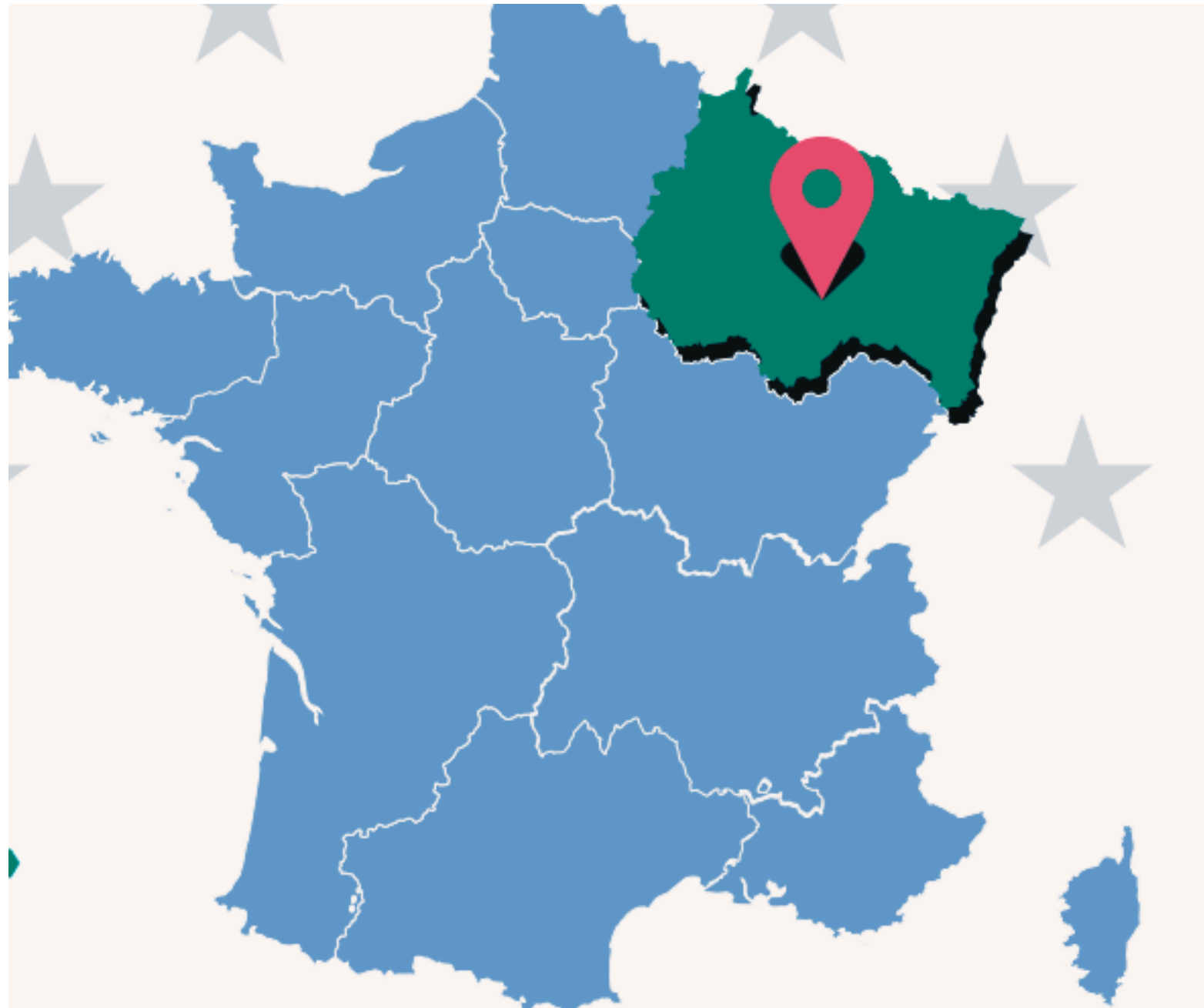
Le paiement de la subvention n'est réalisé qu'en remboursement de dépenses déjà réalisées et dûment justifiées. Une avance peut être versée à la signature de la convention.

Le FSE+ n'accorde pas d'aide directement aux personnes, mais finance des projets portés par des structures au niveau local ou national

Le projet doit répondre à un appel à projets publié sur le site www.fse.gouv.fr, et correspondre à l'une des priorités du programme national FSE+.

Programme national FSE+ géré par l'Etat en région Grand-Est

Pour la période de **programmation 2021-2027** la préfète de la région Grand Est est chargée de mettre en œuvre les crédits du Fonds social européen+, dont l'autorité de gestion nationale est la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) du Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion.



La **DREETS** dispose d'une enveloppe de crédits d'intervention de **168 334 749 €** et met en œuvre ces crédits FSE+ dans le respect des règles et normes administratives fixées par les autorités européennes et nationales.

Etat / Région

La gestion du FSE+ est répartie entre l'État et les Régions, en fonction de leurs champs de compétences.



La Région, en tant qu'Autorité de gestion, se voit confiée par la Commission européenne les fonds européens structurels et d'investissement pour mettre en œuvre en Grand Est la politique de cohésion - FEDER (Fonds européen de développement régional) FSE+ (Fonds social européen+) FTJ (Fonds pour une transition juste) - ainsi que le volet développement rural - FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) - de la politique agricole commune.



Programme FEDER FSE+ FTJ Grand Est Massif des Vosges 2021-2027 doté d'une enveloppe de près de **900 M€** et pour le programme FTJ - **112,5 M€**



Programme **FEADER Grand Est** 2023-2027 doté d'une enveloppe de près de **250 M€**



Accord entre l'Etat et la Région Grand Est sur les lignes de partage FSE +
https://grand-est.dreets.gouv.fr/sites/grand-est.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/accord_ligne_de_partage_signe_2022_04_06.pdf

Pour la période 2021-2027, le Programme national FSE + "Emploi, Inclusion, jeunesse et Compétences" est mobilisé autour de 6 priorités :

Priorité 1



Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus

OS H : favoriser l'inclusion active

OS L : lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Priorité 4



Promouvoir un marché du travail inclusif et un environnement de travail adapté et sain

OS C : participation femmes/hommes au marché du travail

OS D : Santé et qualité de vie au travail

Priorité 2



Insertion professionnelle des jeunes et appui à la réussite éducative

OS A : Insertion des jeunes et soutien à l'apprentissage et à l'alternance

OS F : Accès et maintien dans les systèmes d'éducation et de formation initiale

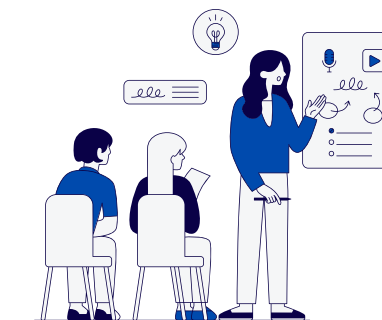
Priorité 5



Aide matérielle aux plus démunis

OS M : Lutter contre la privation matérielle et alimentaire des plus démunis

Priorité 3

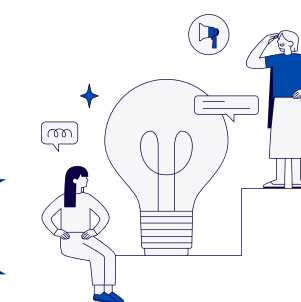


Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques

OS G : Formation continue des salariés, des demandeurs d'emploi

OS E : Formation des équipes éducatives et à l'appui à l'orientation scolaire

Priorité 6



Favoriser l'innovation sociale et l'essaimage de dispositifs innovants

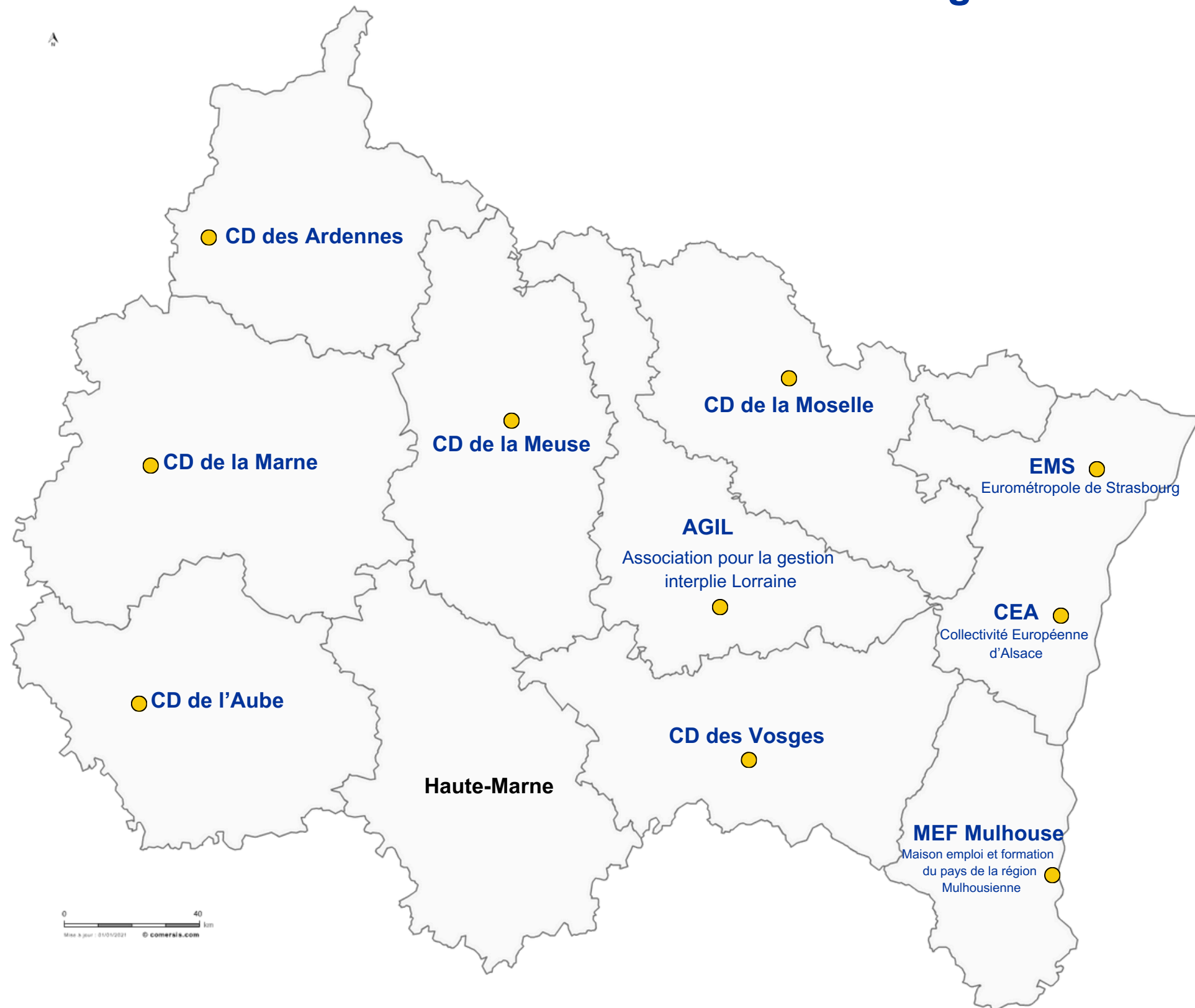
OS H : favoriser l'inclusion active

OS* - objectif spécifique



Les Organismes intermédiaires du Grand-Est

Une partie de l'enveloppe au titre du volet déconcentré du programme national FSE+ est déléguée à 10 organismes intermédiaires.



P1 “Favoriser l’insertion pro et l’inclusion sociale des personnes les plus éloignés du travail et des plus vulnérables/ou des exclus”

OS “H”: Lutte contre la pauvreté et l’exclusion

OS “L” : Favoriser l’inclusion active

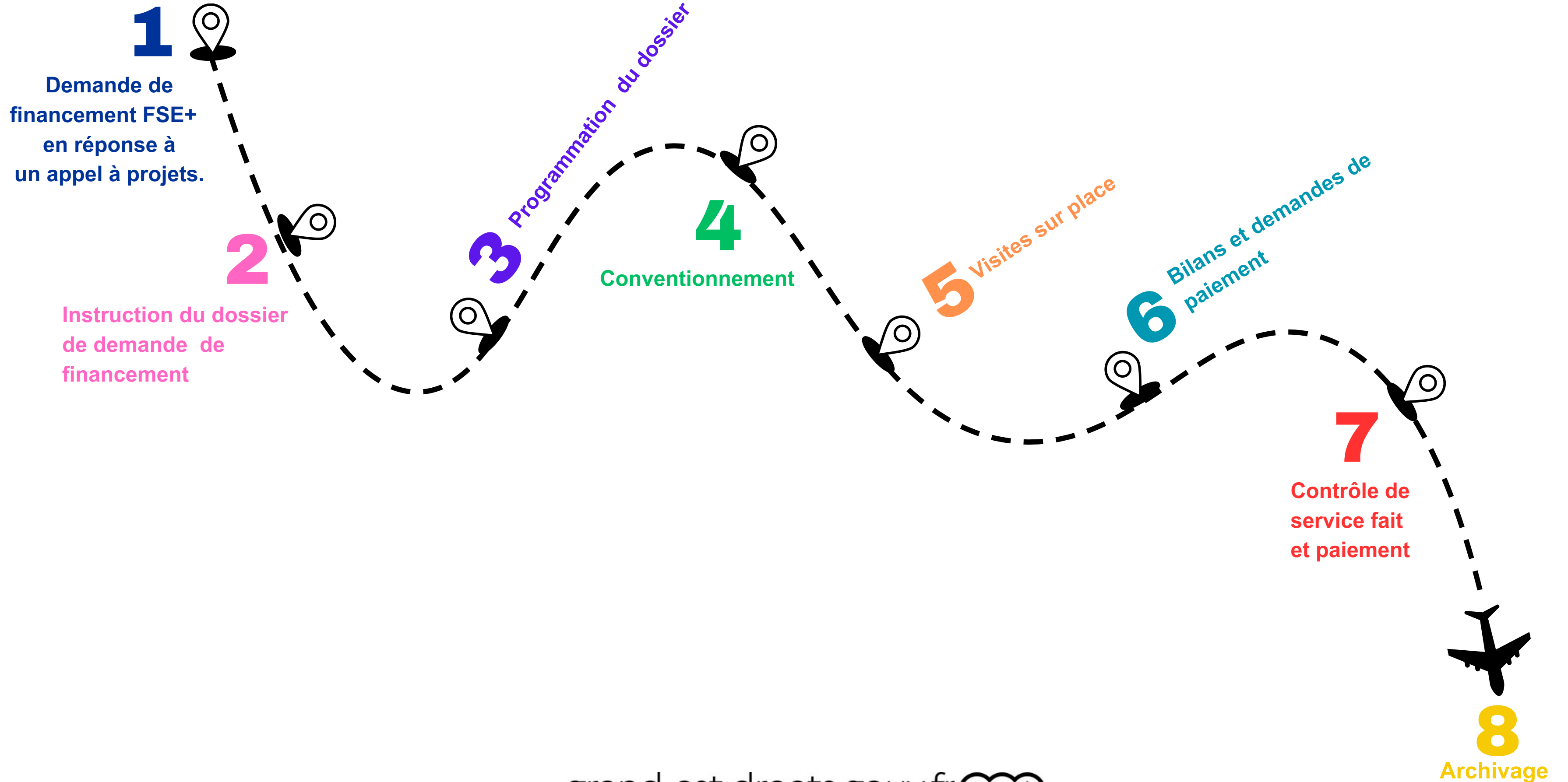
P2 “Insertion professionnelle des jeunes et appui à la réussite éducative”

OS “A” : Insertion des jeunes et soutien à l’apprentissage et à l’alternance

P6 “ Favoriser l’innovation sociale et l’essaimage de dispositifs innovants”

OS “H” : Favoriser l’inclusion active

Les étapes d'un projet financé par le programme national FSE+





PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Retrouvez-nous sur le site de la DREETS Grand-Est :



<https://grand-est.dreets.gouv.fr/Fonds-social-europeen-4952>



Cofinancé par
l'Union européenne

grand-est.dreets.gouv.fr